

Joseph KOLLIE  
Contact Libéria  
C/O Sam KPA  
Action Contre la Faim  
Former French Embassy  
Mamba Point  
MONROVIA  
Libéria

Monrovia, le 02 mars 2007

**Contact France :**  
**Chez Michel Savaric**  
**14, Rue des Granges**  
**25000 BESANÇON**

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous par l'intermédiaire de contacts à Besançon, car il m'est très difficile de communiquer par courrier depuis le Libéria, vu l'état des postes de mon pays. J'ai envoyé ce courrier par email. Je n'ai accès ici qu'à des claviers pour la langue anglaise. Mes contacts français auront remis la ponctuation et les accents qui sont sur les claviers français. **De plus je vous serais reconnaissant de bien vouloir envoyer votre réponse à mon contact en France, qui me la transmettra par email. Un courrier normal envoyé de France ne parvient jamais au Libéria, ou six mois après son envoi, sauf Chronopost, qui coûte très cher (50€ l'envoi).**

Après avoir étudié à l'Université de Franche Comte, à Besançon, pendant deux années et demi, lorsque je demandais l'asile politique, j'ai été «éloigné» de la France, en février 2006, à six mois de l'obtention d'une licence, parce que, débouté du droit d'asile, je n'avais pas le visa étudiant nécessaire.

Avant mon arrivée en France, comme demandeur d'asile, j'enseignais déjà le français à l'Université de Monrovia. Il s'agissait de cours d'initiation au français (pour les débutants) étant donné que je n'avais que des diplômes élémentaires de français que j'avais obtenu au Libéria, qui est un pays anglophone.

**Mon désir a toujours été d'enseigner le français à un niveau plus élevé à l'Université de Monrovia.**

**C'est d'abord parce que j'aime le français, et sa culture, que j'ai eu l'occasion de connaître un peu plus encore lors de mon séjour de 3 ans et demi en France, malgré les conditions de vie qui ont été très difficiles pour moi. Je voudrais faire partager cette culture à mes compatriotes ici.**

**C'est aussi parce qu'avoir un diplôme supérieur de Français Langue Étrangère (FLE), au niveau Master Professionnel me permettrait d'avoir un poste plus élevé à l'Université de Monrovia avec un salaire supérieur à celui (40 US\$ mensuels) que j'avais jusqu'en octobre 2006 à l'Université, et que j'ai d'ailleurs perdu depuis, comme je l'expliquerai plus tard.**

**Cela me permettrait aussi, avec ce diplôme supérieur obtenu en France, d'ouvrir un cabinet de traduction anglais-français, emploi très recherché ici, vu la proximité du Libéria avec des pays africains francophones. Cela me permettrait ainsi d'avoir des revenus supplémentaires qui me permettraient de subvenir décentement aux besoins de mes trois enfants au Libéria. C'est le lot de tout Libérien d'avoir deux emplois, même s'il est un «cadre», vu le niveau des salaires et des conditions de vie dans ce pays dévasté par la guerre civile.**

Au mois d'octobre dernier, muni d'une préinscription en troisième année Français Langue Étrangère (FLE) donnée par l'Université de Franche Comté (Besançon), avec des recommandations d'enseignants qui me connaissaient bien, avec une attestation d'hébergement à titre gracieux, des conditions de ressources placées sur un compte bancaire à Besançon, et une lettre de motivation qui reprend ce que j'ai dit plus haut dans cette lettre, je me suis rendu de Monrovia à votre Consulat à Abidjan en Côte d'Ivoire par avion en payant un billet d'avion 560 US \$ aller retour (plus d'un an de salaire). J'ai déposé ma demande de visa, payé 100 € (130 US \$) et quelques jours après, j'ai appris que ce visa est refusé. Démoralisé, je suis rentré au Libéria et j'ai appris qu'on m'avait remplacé pour les cours d'initiation au français à l'université de Monrovia. Je n'ai plus de revenus depuis. Il n'y a pas d'allocation chômage dans notre pays ! !

...../.....

J'ai appris que Monsieur le Président d'Université de Franche Comté, Monsieur CONDÉ, vous a envoyé il y a peu de temps un courrier à mon sujet. La réponse que vous lui avez faite, qui dit (je donne le sens de votre réponse, n'ayant pas celle ci entre mes mains) : « Après un examen attentif de la demande de Monsieur Joseph KOLLIE, le Consul de France lui a refusé le visa pour études », me laisse toujours sur ma faim, et montre que je n'ai pas été compris de vos services.

J'ai fait naturellement un recours contre ce refus de visa auprès du Consulat de France à Abidjan, il y a quatre mois. La non réponse de ce dernier équivaut à un refus implicite.

**Que me reproche-t-on pour me refuser ce visa, dont j'ai toutes les conditions exigées par votre administration pour l'obtenir ?**

Est ce parce que j'ai été éloigné du territoire en février 2006 ? La Préfecture du Doubs a assuré à mes contacts à Besançon, peu de temps après mon retour forcé au Libéria, que je n'avais aucune interdiction du territoire français. Cette même préfecture a de plus conseillé que je dépose une demande de visa long séjour pour études pour que je puisse revenir étudier. Ce que j'ai fait.

Une raison du refus serait elle mon âge (41 ans) ? J'ose espérer que cet argument ne vous est pas venu en tête. **A quarante ans, je peux continuer des études que j'ai entreprises pendant deux ans et demi à l'Université de Franche Comté, et qui ont été interrompues. Lorsque je suis arrivé à Besançon, j'avais le bac libérien, et quelques diplômes de l'Université libérienne, qui m'ouvrent ici des emplois très mal rémunérés. Lorsqu'on m'a éloigné, en février 2006, j'étais à 4 mois de l'obtention de la licence française (bac + 3). Je demande à revenir pour faire une licence FLE (reprendre à bac +2), avec comme objectif, en trois ans d'études, un Master Professionnel FLE (bac +5), pour une amélioration substantielle de ma carrière et de mes salaires au Libéria.**

Est ce parce que j'ai trois enfants mineurs, qui sont en âge scolaire au Libéria ? Je suis séparé de mes deux compagnes (avec lesquelles je n'ai jamais été marié). Craignez vous qu'en étant en France, je ne subviens pas aux besoins de mes enfants ? Ou craignez vous que je les fasse venir dans votre pays, pour me rejoindre ? Sur ces points, je tiens à être clair avec vous.

**Tout d'abord je n'ai aucunement l'intention de m'établir en France, ni d'y faire venir mes enfants. La situation est très dure au Libéria. Mais c'est mon pays, et je l'aime. Que ferais je en France avec un Master Professionnel Français Langue Étrangère (FLE) ? Alors que dans mon pays, ma carrière et mes salaires seraient substantiellement améliorés avec ce diplôme en poche. Et les premiers à en profiter seraient mes enfants, pour lesquels je suis ici en train de quémander journallement de l'argent pour qu'ils aient de quoi manger et se vêtir.**

**Pendant mon séjour en France, je pourrai, grâce à l'emploi à mi temps (veilleur de nuit dans un foyer logement à Besançon) que mes contacts ont trouvé pour moi à Besançon (sous réserve que j'aie le statut d'étudiant), envoyer sans aucun problème chaque mois 100 à 150 € ( 130 à 200 US \$) à ma mère et ma sœur qui gardent mes enfants au Libéria. Cela ne me mettra pas dans la gêne à Besançon, vu que j'y suis logé à titre gracieux. Mes enfants auraient beaucoup plus de quoi vivre que ce que je peux leur offrir en ce moment.**

L'année Universitaire 2006-2007 est trop largement entamée, pour que j'aie un visa étudiant à cette période de l'année. Je vous informe dès à présent que je referai une demande cette année pour 2007-2008. Mon dossier sera le même que celui que j'ai déjà déposé l'an dernier, avec ce courrier en guise de lettre de motivation, et la promesse d'embauche. D'ailleurs j'en envoie également une copie au Consul Général de France à Abidjan, ainsi qu'au Ministre de l'Intérieur.

Je suis persuadé que vous avez compris ma démarche et mon projet et que vous y répondrez favorablement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Joseph KOLLIE

PS Le double de cette lettre sera adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, ainsi qu'à Monsieur le Consul Général de France à Abidjan.